

Renforcement de capacité à la Cour suprême Les magistrats des hautes juridictions aguerris

Les magistrats de la chambre judiciaire et les avocats généraux du parquet général de la Cour suprême ainsi que les magistrats des cours d'appel de Cotonou et de Parakou étaient en formation du lundi 9 au jeudi 12 août 2004 à l'hôtel Alédjo. A la fin de la formation, le président de l'institution, Saliou Aboudou, a dit toute sa satisfaction quant à la pertinence des conclusions auxquelles elle a abouti.



Aboudou Saliou satisfait des travaux

Les sujets abordés au cours de la formation sont originaux et constituent des objets de préoccupation dans les juridictions béninoises. Ainsi décomposée en communications, la formation a permis aux participants d'aborder les thèmes tels que : Aperçu des dif-

férents aspects du pourvoi en cassation en matière civile, les cas marginaux d'ouverture à cassation : excès de pourvoi et l'incompétence, cas spécifiques d'ouverture à cassation, dénonciation de la coutume comme moyen de cassation, etc.

Conformément aux objectifs du plan de formation 2002-2006 dont s'est dotée la Cour suprême, cette formation a permis aux hauts magistrats, assistés d'experts français, d'apprécier certains domaines pointus de leur compétence. Au terme de la formation, il a été recommandé que la Cour suprême (Chambre judiciaire) donne des orientations dans ses décisions en ce qui concerne l'énoncé de la coutume, que les recueils d'arrêts de la Cour soient mis à la disposition des juridictions de fond pour qu'elles s'en inspirent afin de réduire les cas de cassation, que la Cour s'ouvre au monde universitaire pour que ses arrêts soient commentés et critiqués par les professeurs pour permettre la construction d'une jurisprudence bien assise. Dans son discours de clôture, le président Saliou Aboudou a remercié la Cour de cassation française et l'Aif pour leur assistance grâce à laquelle le séminaire a connu une issue satisfaisante.

Aubin R. Towanou

Gestion participative des massifs forestiers d'Agoua, des monts Kouffé et de Wari-Marô

Le Pamf se dote d'un nouveau cadre institutionnel

Le forum de validation du projet de cadrage institutionnel du Projet d'aménagement des massifs forestiers d'Agoua, des monts Kouffé et de Wari-Marô a pris fin hier à Parakou. Après deux jours de travaux, les participants ont examiné et adopté la proposition du cadre institutionnel de la cogestion, les documents statutaires correspondants, les mécanismes de mobilisation des ressources nécessaires pour un fonctionnement harmonieux dudit cadre, la démarche pour sa législation et le plan de mise en oeuvre. Selon les conclusions du forum, la cogestion des monts Kouffé et de Wari-Marô se présente à trois niveaux : le niveau villageois du conseil de développement durable, le niveau communal de la commission de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles et le niveau inter massif où il s'agira de la coordination pour le développement régional et la gestion durable des terroirs villageois et des forêts classées du Pamf. A l'ouverture de l'atelier, le colonel Paul C. Djogbénou avait déjà planté le décor qui ne pouvait qu'augurer que d'un succès. Il a en effet mis l'accent sur la démarche méthodologique adéquate à utiliser pour parvenir à une fin juste et meilleure. " A travers le processus de bas vers le haut, il vous est aisé d'apprécier la volonté manifeste du



Mission accomplie pour le colonel Djogbénou

Pamf de prendre en compte les profondes aspirations de partenaires à la base pour asseoir durablement un cadre d'intervention solide qui ne devra pas disparaître à la fin du pro-

jet. Mieux, il devra être un cadre fédérateur pour toutes les actions de gestion des ressources naturelles au niveau local ", a indiqué le Colonel Djogbénou.

A. A.

Lancement du «Guide d'exercice d'une bonne gouvernance locale» Le Cird accompagne la décentralisation

" Guide d'exercice d'une bonne gouvernance locale ", c'est le titre de l'ouvrage que le Centre d'informations régionales pour le développement (Cird) vient de lancer. C'était le jeudi 12 août 2004 au Centre international des conférences en présence du ministre des finances et de l'économie, Grégoire Laourou. Financé par le programme Open society

for West Africa (Osifa), ledit ouvrage vise à renforcer les capacités de gestion efficace et démocratique des élus locaux des communes et municipalités du Bénin. Pour le directeur du Cird, Romain Houéhou, la pauvreté n'est pas que l'absence de ressources monétaires mais également et surtout le manque de savoir pour bien agir. C'est pourquoi, il invite les élus locaux

des 77 communes et municipalités du Bénin à exploiter judicieusement cet guide qui vient d'être mis gracieusement à leur disposition. Parrain du lancement dudit ouvrage, le ministre des finances et de l'économie, Grégoire Laourou n'a pas caché sa joie de constater que les partenaires au développement, l'Etat et la société civile ne manquent aucun effort pour accom-

plir le Bénin dans son processus de décentralisation. Fruit de certains partenariats et de personnes ressources, le "guide d'exercice d'une bonne gouvernance locale", donne aux élus locaux des exemples concrets de gouvernance politique, administrative, économique et financière.

Charlemagne Wadia
(Collaboration)

Affissou Anonrin

Exécution du projet Beetap à Allada, Abomey et Cové Les responsables de Ncnw et Gpifed satisfaits des résultats

Les responsables de l'Ong américaine Ncnw et celle béninoise Gpifed ont rencontré les membres des groupements féminins d'Allada, Abomey et Cové le jeudi 12 août 2004. Objectif : se rendre compte de l'exécution du projet Beetap qui prend fin aujourd'hui.

Le projet Beetap initié par le Groupe des Ong pour le programme d'intégration des femmes dans le processus du développement durable (Gpifed) qui a bénéficié de l'appui de l'Ong américaine dénommée Conseil national des femmes africaines et américaines (Ncnw) et de l'Usaid, prend fin ce jour. Ce projet a permis d'octroyer des crédits de 2,5 millions de francs Cfa aux groupements féminins des communes de Ouidah, Allada, Abomey et Cové, soit un montant global de 10 millions de francs Cfa, pour la création des activités génératrices de revenus. Ces femmes avaient également bénéficié d'une formation en planification et suivi des activités de groupement puis, en gestion financière. Elles ont été alphabétisées en langue Fon et français avant de recevoir leurs crédits. C'est donc pour vérifier l'utilisation que ces femmes ont faite de ces crédits que la directrice de Ncnw Mme Cooper, son adjointe Mme Kallil ont spécialement quitté Washington. Elles étaient accompagnées

dans leur périple qui les a conduit à Allada, Abomey et Cové, de la présidente de Gpifed Honorine Attikpa et de plusieurs de ses collaborateurs. Cette délégation a pu se rendre compte que les groupements féminins de ces crédits sortent progressivement de la pauvreté. Car, ces sommes d'argent ont servi à créer des activités telles que l'élevage des volailles et de porcs, la fabrication de pain, la transformation du manioc en gari et de noix de palmistes en huile rouge, etc. Allada, Abomey et Cové, le bilan est positif et les femmes ont remercié les responsables des Ong Ncnw et Gpifed. Elles ont cependant demandé que le projet qui prend fin soit renouvelé, car de nombreuses autres femmes ont encore besoin d'aide. Le cas échéant, que le remboursement qui se fait sur 6 mois, soit étalé à un an au moins. Selon Mme Honorine Attikpa, le projet Beetap vise à améliorer les conditions de vie des femmes, leur statut juridique, renforcer leur capacité économique et les familiariser aux

Ntic. Ces objectifs sont largement atteints, a-t-elle indiqué avant de demander aux femmes de faire des efforts personnels pour se passer des aides étrangères. " Les Américains, Canadiens, et autres ne peuvent pas toujours nous venir en aide et il faut que nous apprenions à se passer progressivement de leur aide afin de faire reculer les frontières de la pauvreté dans notre pays ", a-t-elle ajouté. Mme Cooper a pour sa part, exprimé sa joie de voir ces femmes à l'œuvre. Elle a pris en compte les doléances de ces femmes et promis d'en discuter avec ses partenaires à son retour à Washington. " Ce n'est pas encore la fin des interventions de Ncnw au Bénin. Je vous soutiens dans vos activités. " Nous soutenons les femmes en Amérique et nous faisons notre première expérience en Afrique car, c'est le même sang qui coule dans nos veines. Si nous vous aidons nous le faisons pour nous mêmes ", a conclu Mme Cooper.

Boubacar Boni Biaou

Coopération économique Bénino-Sud africaine

Ataou Soufiano vante les opportunités d'affaires qu'offre le Bénin

M. Jacob Zuma, vice-président de la République d'Afrique du sud en visite officielle au Bénin s'est entretenu hier 12 août 2004 avec les opérateurs économiques béninois. La rencontre qui a eu pour cadre la salle de conférence de la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin a enregistré la participation de plusieurs personnalités dont trois membres du gouvernement Kérékou. Au cours de cette rencontre riche en témoignage, M. Ataou Soufiano, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin a réaffirmé la ferme détermination des opérateurs économiques béninois à renforcer la coopération et le développement de leurs échanges avec toute la communauté d'affaires de l'Afrique du sud. Parallèlement Kuamé N'Khruma, Ataou Soufiano a fait observer que l'Afrique ne peut se développer que dans l'Union et la solidarité. En



Chaleureuse poignée de mains entre
Jacob Zuma et Ataou Soufiano

matière de solidarité d'ailleurs, il est à retenir que le Bénin et l'Afrique du sud entretiennent d'excellentes relations économiques qui ont connu une évolution plus significative depuis la mission béninoise de prospection commerciale effectuée en Afrique du Sud du 25 février au 07 mars 2002 suivie de celle effectuée par une importante délégation d'hommes d'affaires sud-africains au Bénin du

27 janvier au 1er février 2003. Pour Ataou Soufiano, il urge de revoir et de parfaire les bases d'une coopération durable et bénéfique pour les deux communautés d'affaires du Bénin et d'Afrique du sud. Aussi, s'agira-t-il d'échanger des informations fiables et utiles en vue de déboucher sur des propositions concrètes d'affaires. Les cinq opérateurs économiques béninois qui se sont succédé à la tribune pour parler de leurs expériences des relations d'affaires avec l'Afrique du Sud et exprimer leurs attentes n'ont pas manqué de s'inscrire dans ce cadre défini par le président de la Ccib. Dans son discours, le vice-président de l'Afrique du Sud, M. Jacob Zuma s'est dit très ému par l'accueil que les opérateurs économiques béninois lui ont réservé. Il s'est aussi engagé à œuvrer pour que vive et se pérennise la coopération économique entre le Bénin et son pays l'Afrique du Sud.